



Organisme de formation n° 27580076758
déclaré auprès de la Préfecture de BFC.

4, le petit moussu 58310 ARQUIAN
info@parcetforets.fr – 06.10.83.28.35

FORMATION

Grimper Niveau 1

Durée : 35h (5 jours)

Objectifs :

- Connaître le cadre réglementaire régissant les travaux d'élagage et l'usage de tronçonneuses,
- Connaître le matériel EPI utilisé, savoir vérifier son état et assurer son entretien,
- Être capable d'organiser des chantiers d'élagage (balisage, préparation du matériel),
- Connaître les principaux risques de la profession et les moyens de prévention associés,
- Savoir apprécier l'état général d'un arbre et déterminer les différents points d'ancrage (progression, travail, déplacement),
- Connaître les techniques d'ascension, de déplacement et de positionnement au travail dans les arbres.

Public et pré-requis :

Professionnels impliqués dans des travaux d'élagage et qui souhaitent acquérir les bases d'ascension, de déplacement et de positionnement au travail dans les arbres.

Modalités d'adaptation des objectifs de la formation aux publics formés :

En début de formation, le formateur réalise un tour de table pour identifier les milieux et conditions professionnelles des candidats. Il adaptera ainsi le niveau d'apport théorique pour s'assurer de la bonne compréhension des gestes pratiques. Il choisira des exemples et scénarii au plus proche de l'environnement de travail des candidats.

Durée :

Les sessions de formation peuvent accueillir jusqu'à 4 participants. La formation a une durée de 35h.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :

La formation est assurée par un formateur expérimenté.

En salle (première demi-journée), le formateur dispose des moyens d'animation suivants :

- Équipements matériels et/ou informatiques permettant la présentation/diffusion de documents et supports pédagogiques (pc portable, vidéoprojecteur, paperboard, etc.)
- Des documents/supports permettant d'explicitier les enseignements pratiques.

Sur le terrain, le formateur dispose des moyens suivants :

- Matériels permettant la démonstration et la mise en pratique de certaines techniques.

Contenu :

- Rappel de la réglementation et des normes en vigueur en matière d'EPI (équipement de protection individuel) et de travaux en hauteur dans les arbres,
- Principes de vérification et de maintenance des EPI,
- Organisation et gestion de chantier : Vérification et préparation des équipements et matériels, mise en place d'un chantier d'élagage (balisage, organisation des postes de travail, règles de sécurité), gestion des rémanents d'élagage,
- Principaux risques en élagage, moyens de prévention,

- Principes de diagnostic préalable de l'arbre, sélection des ancrages,
- Accès : lancer de sac, installation de cordes depuis le sol (évocation du cas des échelles et nacelles), apprentissage des techniques d'accès classiques (footlock, anglaise),
- Progression dans l'arbre : apprentissage du grimper en alternance,
- Installation du rappel de travail : choix de l'ancrage, du puits de travail, progression à la descente,
- Déplacement dans l'arbre : techniques de déplacement, utilisation du double rappel, notions de « fantôme »,
- Positionnement au poste de travail : mise en œuvre du double ancrage, position et maintien au poste. Évocation du travail sur fût.

Suivi de l'exécution du programme :

Afin de suivre la participation des candidats et leur niveau d'acquisition, l'organisme de formation met en place les documents suivants :

- Feuille d'émargement signée par demi-journée par chaque candidat et le formateur,
- Attestation de fin de formation nominative précisant les sujets abordés et le niveau d'acquisition du candidat.

Évaluation d'atteinte des objectifs de la formation :

L'évaluation des candidats est continue, de type formative.

Les évaluations sont consignées dans des fiches nominatives d'évaluation. Elles sont remplies par le formateur puis conservées par l'organisme de formation.

Évaluation de la qualité de la formation :

En fin de formation, le formateur consacrerait un temps d'échange avec les candidats pour recueillir, à chaud, leurs ressentis sur le contenu, la pédagogie et les acquis.

En complément, l'organisme de formation procède à une enquête de satisfaction auprès des candidats quant aux conditions, contenus, moyens et ressources de la formation dispensée.

A prévoir : Tenue de grimpe, EPI complet (chaussures de sécurité, casque, protections oculaires et auditives, gants, Kit de grimpe individuel complet et à jour de vérification). Panier-repas, eau.

Modalités et délais d'accès : Selon planning, nous contacter.

Tarif : Nous contacter.

Accessibilité PSH : Nous contacter.

Contact : Bertrand AVRIAL – info@parcetforets.fr

En 2023, Parc et Forêts a formé 82 personnes, pour 1500h de formation, avec 0% d'abandon et 97% de satisfaction maximale (notée "Très bien").



Bertrand Avrial
06 10 83 28 35
Le petit moussu,
58310 ARQUIAN
info@parcetforets.fr
www.parcetforets.fr